



Contrat d'inscription

Vacances en famille · Seniors · Jeunes 18-25 ans

Contrat n°

À compléter à l'écran ou à la main.

1

ARTICLE 1 – LES PARTIES

L'organisateur

Association	Welcome Guadeloupe, association loi 1901 de tourisme social
Siège social	1807 Résidence Vépélé, 97111 Morne-à-l'Eau
SIRET · APE · RNA	751 381 617 00016 · 7912Z · W9G20077
Contact	09 80 80 15 59 · welcome.guadeloupe@gmail.com
Atout France	Immatriculation en cours
Garantie financière	En cours de souscription
Assurance RC pro	Verspieren, contrat n° 092004012

ci-après « l'organisateur »,

L'adhérent responsable de l'inscription

Nom et prénom

N° d'adhérent

Adresse

Téléphone

Courriel

N° allocataire CAF (si aide)

Formule : ☐ Vacances en famille ☐ Vacances seniors (60 ans et plus) ☐ Vacances jeunes (18-25 ans)

ci-après « l'adhérent »,

Les participants

L'adhérent inscrit les personnes suivantes, qui déclarent accepter les conditions du présent contrat :

Nom et prénom	Date de naissance	Lien avec l'adhérent	Besoins particuliers (santé, mobilité, régime)

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou de l'adulte qui les accompagne pendant tout le séjour.

2 ARTICLE 2 – LE SÉJOUR

L'adhérent inscrit les participants au forfait touristique suivant :

Nom du séjour

Destination et hébergement

Séjour : ☐ En France ☐ À l'étranger

Date de début

Date de fin

Durée (jours / nuits)

Transport : ☐ Inclus ☐ Non inclus

Si inclus, depuis

Prestations comprises (repas, activités, excursions...)

Lieu et heure de départ : communiqués dans la convocation, au plus tard 7 jours avant le départ.

Le formulaire d'information standard et le descriptif détaillé du séjour, remis avant la signature, font partie du présent contrat.

3 ARTICLE 3 – PRIX ET PAIEMENT

Détail du prix

Poste	Montant (€)
Prix du séjour (nombre de participants :)	
Assurance obligatoire (article 4)	
Frais de dossier	50,00
Adhésion (30 € par personne ou 50 € par foyer), si non réglée	
Option UFOLEP (bénéficiaires d'une aide)	
Prix total	
Aide CAF aux vacances familles (AVF)	
Aide ANCV (Seniors en vacances, Départ 18:25)	
Chèques-vacances, autres aides (commune, CSE, caisse de retraite...)	
Reste à charge	

Échéancier

Échéance	Date limite	Montant (€)	Mode de paiement
Acompte : 30 % du reste à charge + assurance + frais de dossier	À la signature		
2e versement			
3e versement			
Solde	Un mois avant le départ		

Le présent contrat est signé avant le versement de l'acompte. Modes de paiement : chèque, carte bancaire, prélèvement, virement. Pour une inscription à moins d'un mois du départ, la totalité du prix est due à la signature.

Si une aide annoncée n'est pas versée du fait de l'adhérent, le montant correspondant reste dû. En cas de non-paiement à la date prévue, et après une relance écrite restée sans effet sous 8 jours, l'organisateur peut annuler l'inscription ; les frais d'annulation de l'article 6 s'appliquent alors.

4 ARTICLE 4 – ASSURANCE OBLIGATOIRE

Chaque participant doit être couvert par une **assurance obligatoire** souscrite à l'inscription. L'adhérent coche la formule choisie :

Séjour	Formule	Tarif	Choix
En France	Annulation (obligatoire au minimum)	3 % du prix total	☐
En France	Multirisque : annulation, assistance-rapatriement, frais médicaux, bagages	6 % du prix total	☐
À l'étranger	Multirisque obligatoire, annulation dès le premier euro	6 % du prix total	☐

La notice précisant les garanties, plafonds et exclusions est remise avec le présent contrat. En cas d'annulation ou de sinistre, l'adhérent prévient l'organisateur dans les 24 heures. Chaque participant doit en outre être couvert par une assurance responsabilité civile personnelle.

5 ARTICLE 5 – DOCUMENTS À FOURNIR

Les documents suivants sont transmis au plus tard un mois avant le départ :

Document	Obligatoire	Reçu (réservé à l'organisateur)
Présent contrat signé	Oui	☐
Acompte ou notification d'aide (CAF, ANCV, commune, CSE...)	Oui	☐
Carte d'adhérent de la saison en cours	Oui	☐
Copie de la pièce d'identité de chaque participant, mineurs compris	Oui	☐
Attestation d'assurance responsabilité civile	Oui	☐
Passeport valide, visa ou autorisation de voyage	Séjour à l'étranger	☐
Justificatif d'âge ou de ressources pour l'aide ANCV	Seniors et jeunes aidés	☐
Certificat médical	Selon les activités	☐
Accord de prise en charge	Inscription par un service social, au plus tard 15 jours avant le départ	☐

6 ARTICLE 6 – CONDITIONS ESSENTIELLES

Le présent contrat est régi par les conditions générales de vente (CGV) « Vacances en famille, seniors et jeunes » de Welcome Guadeloupe, remises à l'adhérent avant sa signature. Leurs points essentiels sont rappelés ci-dessous.

Annulation par le participant : toute annulation est notifiée par écrit. Les frais retenus dépendent de la date de réception :

Date de l'annulation	Frais retenus
Plus de 60 jours avant le départ	Frais de dossier uniquement
De 59 à 45 jours avant le départ	25 %
De 44 à 30 jours avant le départ	50 %
De 29 à 8 jours avant le départ	75 %
Moins de 8 jours avant le départ, ou absence au départ	100 %

Aucun frais n'est dû en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables au lieu de destination empêchant le séjour. L'**assurance obligatoire** peut prendre en charge tout ou partie des frais retenus.

Pas de droit de rétractation : conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, ce séjour, fourni à une date déterminée, ne bénéficie pas du délai de rétractation de 14 jours.

Cession du contrat : le participant peut céder son contrat à une personne remplissant les mêmes conditions, en prévenant l'organisateur par écrit au plus tard 7 jours avant le départ. Le cédant et le cessionnaire restent solidairement responsables du solde et des frais de cession.

Annulation par l'organisateur : si le minimum de 12 participants n'est pas atteint, l'organisateur prévient au plus tard 20 jours avant le départ (7 jours pour un séjour de 2 à 6 jours, 48 heures pour un séjour plus court). Il peut aussi annuler en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables. Le participant est alors remboursé intégralement, frais de dossier compris, dans un délai de 14 jours, ou peut accepter un séjour de remplacement.

Séjour écourté : tout séjour commencé est dû ; les prestations non utilisées du fait du participant ne sont pas remboursées. L'assurance peut intervenir selon son contrat.

Responsabilité : l'organisateur est responsable de plein droit de la bonne exécution des prestations du séjour (article L.211-16 du Code du tourisme). Toute non-conformité est signalée sans délai à l'accompagnateur.

Réclamations et médiation : toute réclamation est adressée par écrit au plus tard un mois après le séjour. En cas de désaccord persistant, le participant peut saisir gratuitement La Médiation Tourisme et Voyage (MTV), BP 80303, 75823 Paris Cedex 17, ou en ligne sur www.mtv.travel. Le contrat est soumis au droit français.

7 ARTICLE 7 – AUTORISATIONS

Droit à l'image : j'autorise l'association à utiliser les photos et vidéos des participants inscrits prises pendant le séjour (site internet, réseaux sociaux, supports de communication). Pour les mineurs, j'agis en qualité de représentant légal. Ce choix est facultatif, révocable à tout moment, et sans incidence sur l'inscription.

☐ Oui ☐ Non

Données personnelles : les informations du présent contrat sont utilisées pour l'organisation du séjour et les démarches auprès des financeurs (CAF, ANCV, assureur, prestataires). Elles sont conservées 3 ans après le séjour. L'adhérent peut exercer ses droits d'accès, de rectification et d'effacement auprès de welcome.guadeloupe@gmail.com.

8 ARTICLE 8 – ACCEPTATION ET SIGNATURES

L'adhérent déclare :

- ☐ avoir reçu le formulaire d'information standard et le descriptif du séjour ;
- ☐ avoir reçu et accepté les conditions générales de vente « Vacances en famille, seniors et jeunes » ;
- ☐ avoir reçu la notice de l'assurance choisie ;
- ☐ certifier exacts les renseignements portés sur le présent contrat.

Le présent contrat peut être signé à la main ou électroniquement. La signature électronique a la même valeur qu'une signature manuscrite (articles 1366 et 1367 du Code civil). Un exemplaire signé est remis à chaque partie.

Fait à

Le

Pour l'organisateur — Welcome Guadeloupe

Nom du signataire

Signature et cachet

L'adhérent

Nom et prénom

Signature, précédée de « Lu et approuvé »